



الفضاء الجمعي
.٥.٥.٨ | +٤٥٤:١٥١
ESPACE ASSOCIATIF

Rapport Social Watch

LES IMPACTS SOCIAUX DE LA CRISE SYSTEMIQUE AU MAROC : UNE PLUS GRANDE FRAGILISATION DES COUCHES SOCIALES DEFAVORISEES



ESPACE ASSOCIATIF

55, Rue Melouiya, Appt.1, Agdal, Rabat
Tél. : 05 37 77 43 41/Fax : 05 37 77 41 83

www.espace-associatif.ma
contact@espace-associatif.ma

Sommaire

SOMMAIRE.....	2
L'IMPACT SOCIAL DE LA CRISE.....	3
EVOLUTION DE L'INDICE DU COUT DE LA VIE (EN %) :.....	4
LA CRISE ENVIRONNEMENTALE	5
L'ETAT DES MESURES GOUVERNEMENTALES.....	5
PREMIERES REACTIONS DE LA SOCIETE CIVILE.....	6
BIBLIOGRAPHIE	7

A l'instar de beaucoup de pays du Sud, le Maroc est fortement exposé à l'impact de la crise multiforme que connaît le capitalisme depuis quelques années, du fait de sa forte dépendance de l'économie mondiale tant pour ce qui est de la satisfaction des besoins alimentaires de la population que pour la croissance de son économie.

Si l'impact de la crise systémique est évident sur le plan économique, il ne doit pas pour autant en cacher le coût social et humain qui risque d'être lourd. Ce dernier est toutefois difficile à évaluer pour au moins deux raisons. La première est que les effets négatifs de la crise mondiale sur l'économie marocaine ne sont qu'à leurs débuts et risquent de s'intensifier dans le proche avenir, entraînant des conséquences sociales de plus en plus importantes. La deuxième raison réside dans le fait que les données fiables, disponibles au moment opportun et désagrégées sur les impacts sociaux peuvent faire l'objet de rétention de la part des pouvoirs en place pour des raisons politiques évidentes.

L'impact social de la crise

L'impact social va se faire sentir à travers plusieurs canaux de transmission à caractère macro-économique. Si les prévisions de croissance économique pour l'année 2009 varient selon les sources d'information¹, le taux de croissance des activités non agricoles va, lui, enregistrer assurément un net ralentissement (3.9% en 2009 contre 5% en 2008 selon le HCP) suite à la récession mondiale (la demande mondiale adressée au Maroc devrait baisser de 1.2% en 2009 après avoir crû de 2% en 2008). Les exportations ont baissé de 31.8% en janvier- février 2009, en comparaison avec la même période de l'année dernière, alors que le coût des importations n'a reculé que de 15.7% suite à la baisse des prix des matières premières durant les derniers mois. Les recettes touristiques et les investissements étrangers ont reculé respectivement de 25.5% et de 71.9% entre début (janvier février) 2008 et début 2009.

L'impact de ce choc macro-économique sur l'emploi se fait déjà sentir : à titre d'exemple, on assiste depuis quelques mois dans l'industrie textile et habillement à des licenciements de milliers d'ouvriers - notamment des femmes- ainsi qu'à d'importantes réductions du temps de travail. De même, plusieurs entreprises commencent à revoir à la baisse leur politique salariale, la promotion de leur personnel et les primes d'encadrement, tout en sabrant dans les budgets de formation ; d'autres abandonnent les projets de recrutement et/ou privilégient les contrats d'emplois à durée déterminée.

Une autre courroie de transmission importante de la crise au niveau des ménages pauvres est constituée par les transferts des marocains résidents à l'étranger (MRE) qui représentaient plus de 8% du Produit Intérieur Brut marocain en 2008. D'après certaines études, ces transferts ont contribué à faire reculer le taux de pauvreté de 4.2 points à la fin des années quatre vingt dix, le ramenant à 19% au lieu de 23.3%. Or, les envois des MRE ont chuté de près de 15%, passant de 8.2 milliards de dirhams en janvier-février 2008, à un peu plus de 7 milliards pour la même période de l'année 2009. On devrait donc s'attendre à une baisse importante des sources de revenus et du pouvoir d'achat des familles des émigrés marocains dont les familles vivent au Maroc appartiennent, pour la plupart, à des couches modestes ou pauvres. L'impact négatif de la baisse des transferts des MRE risque de se faire sentir également dans le secteur immobilier qui fait travailler des milliers de

¹ 5.8% selon le Ministère de l'économie et des finances et 3.7% seulement d'après l'Economist Intelligence Unit de Londres.

marocains dans de nombreuses régions du Maroc, en particulier dans l’Oriental. Relevons enfin que la crise devrait se traduire par une hausse du chômage parmi certains MRE, lesquels risquent de ce fait de balancer dans la pauvreté. En Espagne par exemple, où les Marocains représentent la première communauté étrangère hors les pays de l’Union européenne, le taux de chômage est de plus de 21% parmi les MRE contre 14% pour les Espagnols. Il va sans dire que l’on doit s’attendre à l’accentuation de la violence et des actes racistes et xénophobes dont les étrangers d’origine maghrébine sont la cible préférée dans plusieurs pays d’Europe.

Le troisième vecteur de fragilisation des couches vulnérables de la population marocaine est constitué par l’inflation, dont le taux a fortement augmenté durant les deux dernières années, passant d’un niveau inférieur à 2% en moyenne durant la période 1996-2007 à 3.9% en 2008. Ce taux cache toutefois l’ampleur des hausses des produits de première nécessité durant les deux dernières années (voir tableau suivant). L’impact de ces hausses sera d’autant plus dommageable pour les couches défavorisées de la population que les produits alimentaires de base (céréales, sucre, huile de table, etc.) représentent plus de 50% du budget familial pour cette catégorie de population. Dans ces conditions, la perte de pouvoir d’achat va se traduire par une réduction de la qualité et de la quantité des aliments consommés et/ou par le sacrifice d’autres postes de dépenses (éducation, santé, transport, etc.). Les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes risquent d’être particulièrement touchées. Par ailleurs, le problème chronique de malnutrition dû à des carences en micronutriments (manque de vitamines et de substances minérales dont souffre près d’un tiers de la population, particulièrement les enfants de moins de 3 ans et les femmes), risque de persister. La crise énergétique a aggravé les difficultés de la vie quotidienne des couches défavorisées, et même des couches moyennes, à travers notamment l’augmentation des factures d’eau, d’électricité et d’assainissement ainsi que la hausse des tarifs des transports en commun : ceux-ci représentent près de 15% du Salaire Minimum Interprofessionnel GARANTI SMIG.

Il s’avère donc que l’impact de la crise multiforme du capitalisme néolibéral risque d’être défavorable à la réalisation des droits économiques et sociaux, notamment le droit à l’alimentation, le droit au travail, le droit à la santé et à l’accès à l’eau, le droit à la mobilité. Par ailleurs, de nouvelles franges de la population risquent de basculer dans la pauvreté. C’est dire que la réalisation par le Maroc des Objectifs du Millénaire peut être fortement compromise au cas où la crise actuelle persisterait et s’aggraverait.

Evolution de l’indice du coût de la vie (en %) :

Année	1998 - 2007	2008 (11 mois)
Produits non alimentaires	+ 1,7	+1,4
Produits alimentaires dont :	+1,6	+1,8
-blé dur	-	+39,5
-blé tendre	-	+22,3
-farine	-	+21,8
-beurre industriel	-	+25,4
-huile de table	-	+41,4
-sucre	-	+3

Source : HCP (statistique 2009)

La crise environnementale

La crise environnementale consécutive à la pression démographique et à un modèle de développement axé sur la croissance et l'urbanisation fait planer des dangers certains sur l'avenir du Maroc : épuisement des ressources, dégradation du milieu de vie, des conditions hygiéniques de la qualité de vie, coût environnemental élevé pour la collectivité. Une illustration récente de ces dangers est constituée par les récentes inondations, les pluies diluviennes et les chutes de neige qui ont frappé dernièrement plusieurs régions du Maroc, tuant plus d'une quarantaine de personnes et exposant des milliers d'autres au dénuement total et à la pauvreté.

L'état des mesures gouvernementales

Pour faire face à la crise, le gouvernement marocain a pris des mesures pour aider certains secteurs considérés comme particulièrement exposés, à savoir le textile-habillement, le cuir et les équipements automobiles.

Ce plan « anti-crise » se compose de trois volets :

- un volet social (prise en charge par l'Etat de 100% des cotisations patronales à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en contrepartie de l'engagement des entreprises exportatrices bénéficiaires de s'engager sur l'honneur de maintenir leurs effectifs) ;
- un volet financier (mise en place d'un mécanisme de garantie, par la Caisse Centrale de Garantie au profit des entreprises exportatrices, de l'accès au crédit d'exploitation et de report des échéances 2009 pour les crédits d'investissement)
- et un volet commercial (prise en charge par l'Etat de 80% des frais de missions commerciales ou de diversification des marchés).

Sur le plan social et pour limiter l'impact négatif de la hausse mondiale des prix des produits de base sur la population, le gouvernement a pris les mesures suivantes : l'augmentation de la dotation de la Caisse de Compensation destinée aux produits subventionnés, la suspension provisoire des taxes sur les importations de blé, et une légère augmentation du SMIG.

Les premiers résultats du plan « anti- crise » montrent que les exportateurs de textile- habillement ont profité du volet social susmentionné sans que cela évite aux travailleurs des baisses de salaires ou des réductions du temps de travail. Par contre, les volets financier et commercial ont été peu utilisés du fait de la réticence des banques et du faible dynamisme des entreprises exportatrices habituées aux rentes de situation que procurait l'accès au marché européen. Les licenciements et les restrictions des conditions de travail touchent par ailleurs plusieurs secteurs qui ne sont guère couverts par ledit plan (tourisme, agriculture tournée vers l'exportation, construction, etc.). Les mesures prétendument à caractère social n'ont guère empêché la flambée des prix des produits de première nécessité dont la plupart sont libéralisés alors que l'augmentation du SMIG n'a guère compensé la hausse du coût de la vie, d'où une nette perte de pouvoir d'achat pour des milliers de travailleurs et de travailleuses.

On peut en conclure que le gouvernement est davantage motivé par la protection des intérêts du Capital que par la défense des droits économiques et sociaux des couches défavorisées de la population.

Premières réactions de la société civile

Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que l'on assiste à une recrudescence des luttes syndicales et sociales. Ces dernières sont menées par des syndicats, des associations de la société civile, des coalitions où se retrouvent les deux premiers auxquels se joignent des membres de partis politiques de gauche, etc. Le regain de combativité des syndicats s'explique par la détérioration des droits économiques et sociaux et par l'échec du dialogue social suite au refus du gouvernement de satisfaire les revendications syndicales. Celles-ci portent sur la revalorisation des salaires et des allocations familiales, les promotions dans la fonction publique, le respect des libertés syndicales et du droit à la grève et le développement du système de protection sociale.

Plusieurs actions collectives ont été menées jusqu'à présent, notamment des grèves sectorielles (éducation, santé, collectivités locales, etc.) ainsi qu'une grève nationale. Parmi les autres mouvements sociaux particulièrement dynamiques, il convient de citer les différentes luttes menées par les « Coordinations contre la cherté de la vie » ainsi que par les « Associations Nationale de diplômés chômeurs ». Plusieurs stratégies d'action collective sont déployées : sit in, marches populaires spontanées, journées de mobilisation nationale contre la pauvreté, etc. Les revendications concernent l'arrêt de la hausse des prix, le maintien de la Caisse de Compensation, l'application de l'échelle mobile des salaires, la remise à niveau des services publics et l'arrêt des privatisations des régies de distribution d'eau et d'électricité, le droit de travailler dans la fonction publique... Certaines manifestations ont été durement réprimées par le gouvernement, à l'instar de ce qui s'est passé dans les villes de Sefrou et de Sidi Ifni. Il reste qu'un certain essoufflement commence à marquer l'action de ces mouvements, du fait notamment de dissensions internes, de faibles actions de proximité vis-à-vis des populations vulnérables et d'absence de perspectives politiques.

Il n'empêche que des propositions alternatives pour faire face à la crise et promouvoir les droits économiques et sociaux des classes sociales défavorisées commencent à émerger. Partant du principe que les Etats sont les garants des droits économiques et sociaux, des composantes du mouvement social proposent à titre d'exemple, la création d'une caisse d'assurance contre le chômage, la défense et la démocratisation du service public, la lutte contre les monopoles et les rentes de situation, l'instauration d'un revenu minimum garanti, la création de cellules de veille et de monitoring de l'impact social de la crise destinées à alimenter la société civile de données et d'informations en vue de sensibiliser l'opinion publique et mobiliser les populations vulnérables. A long terme, il s'agit de réhabiliter le rôle capital de l'Etat démocratique dans la promotion des droits économiques et sociaux à travers la création d'un rapport de forces citoyen en faveur d'un nouveau modèle économique et social basé sur la justice sociale, la priorité à la satisfaction des besoins de base, la souveraineté alimentaire, l'économie sociale, la protection de l'environnement et la diversité culturelle.

Bibliographie

Benhammouda H., Panique sur la planète finance, 2008-2009, site Internet : www.hakimbenhammouda.com.

Bourchachen J., Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté : cas du Maroc, Session I-Pa 5c, Montreux, sept. 2000.

Centre Marocain de Conjoncture, crise financière, lettre de décembre 2008.

Economist Intelligence Unit, Country Report, Morocco, Dec. 2008.

Golay C., La crise alimentaire mondiale et le droit à l'alimentation, Cahier critique no. 3, Cetim, déc. 2008.

Haut Commissariat au Plan, Journée africaine de la statistique sur « Défis de la hausse des prix des denrées alimentaires », Rabat, janv. 2009.

ODI, A Development Charter for the G-20, March 2009.

Presse marocaine : *La Vie économique*, *L' Economiste*, *Challenge Hebdo*.

Saadi M S, Société civile et réformes économiques au Maroc, Espace Associatif et ANND, 2008.

Statistiques de l'Office des changes, Rabat.

Social Watch, Right is the Answer, Report 2008.

Ont participé à ce rapport

Des associations, des syndicats, des chercheurs, représentants de mouvements sociaux et l'Espace Associatif

Le pilotage a été assuré par Mr Said Saadi (universitaire et acteur associatif)